

COMMUNE DE CABESTANY

Motion de soutien à la communauté éducative contre les deux fermetures de classe et pour réaffirmer la demande de trois classes supplémentaires.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la motion suivante :

« Motion du Conseil municipal de Cabestany - 1er février 2018.

Le gouvernement Macron-Philippe a décidé de réformer les conditions d'apprentissage des élèves de CP et CE1 dans les zones géographiques classées Réseaux d'Education Prioritaire (REP et REP+). Concrètement, il s'agit d'alléger ces classes en effectif et de doubler le nombre d'enseignants de chacune d'elles.

Ce dispositif pourrait être intéressant si de véritables moyens étaient débloqués.

Sur notre département, 78 enseignants supplémentaires seraient nécessaires. Or n'en sont annoncés que 36.

Pour Cabestany, qui connaît une augmentation démographique importante avec 237 nouveaux logements dont 39 logements sociaux qui doivent être livrés d'ici fin 2018, nous avons fait la demande à l'Inspection Académique de 3 postes d'enseignants supplémentaires pour la prochaine rentrée, ce qui correspond au nombre d'enfants attendus et permettrait de scolariser les enfants dès 2 ans.

En réponse, le Directeur Académique des Services de l'Enseignement National (DASEN) nous annonce 2 fermetures de classes, une à la maternelle Charlie Chaplin et une autre à l'école élémentaire Ludovic Massé, et ce, sans tenir compte de nos prévisions.

Dans la droite ligne des objectifs de réduction des dépenses de ce gouvernement, cela se traduira par l'abandon de la scolarité des enfants dès l'âge de 2 ans, des classes surchargées, des conditions d'étude dégradées.

Nous pensons au contraire qu'il faut des moyens humains et matériel, plus d'enseignants et plus de salles de classe.

C'est pourquoi nous, élus de la commune de Cabestany, appelons la communauté éducative, les parents d'élèves et la population à se mobiliser et manifester par tous les moyens possibles pour éviter ces fermetures, catastrophiques pour les enfants, les familles et les enseignants. Le conseil municipal sera à leurs côtés et soutiendra les actions et les initiatives proposées allant dans ce sens.

Nous affirmons que cette réforme ne peut se faire à moyens constants ou en pénalisant les secteurs qui ne sont pas classés en Réseaux d'Education Prioritaire, comme Cabestany.

Parce que pour nous l'avenir de l'école de la République est un véritable enjeu de société, nous exigeons que lui soient donnés les moyens pour un enseignement de qualité et une égalité de tous les élèves. »

Nous demandons donc au Conseil municipal de se prononcer contre les deux fermetures de classes et de réaffirmer la demande de 3 classes supplémentaires. »